

Un premier témoin clé dans le procès du viol et du meurtre d'une étudiante de 23 ans a comparu devant la justice, ce mardi 5 février 2013 de New Delhi. Il s'agit du compagnon de la victime, présent au moment des faits, mais qui a survécu à l'agression.

Près de 80 témoins doivent être entendus dans les prochaines semaines par le tribunal spécial en charge de cette affaire.

Il est arrivé au tribunal en fauteuil roulant, encore convalescent, accompagné de son père, près de deux mois après l'agression dont il a été victime. Le jeune ingénieur de 28 ans était le premier témoin - et sans doute le plus important - à comparaître devant le tribunal de Saket, à New Delhi, ce mardi.

Violamment passé à tabac le 16 décembre dernier par les six hommes accusés du viol et du meurtre de sa petite amie le même soir, il a formellement reconnu le bus où s'est déroulé ce fait divers. Le véhicule, une des preuves matérielles dans ce procès, avait été garé dans l'enceinte du tribunal par la police.

L'audience reste pour l'instant confidentielle. Le procès se déroule à huis-clos et le juge en charge de l'affaire a interdit aux avocats de parler aux journalistes. Le père du jeune homme a affirmé à la presse que son fils ferait tout son possible pour que les accusés soient condamnés. Ce dernier doit à présent être interrogé, dès demain, par les avocats de la défense.

Les cinq accusés jugés par ce tribunal spécial de Delhi ont plaidé non-coupables. Un sixième suspect, âgé de 17 ans, doit être jugé par un tribunal pour mineurs.

Avec correspondant à New Delhi, Antoine Guinard